

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
9 mai 2018**

Procès-verbal de la 5^e assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 9 mai, à 19h, à la bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église, salle multifonctionnelle.

PRÉSENCES :

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| M. Mario Léonard | Vice-président |
| M. Walter Ouellet | Trésorier |
| M ^{me} Nadia Aubin-Horth | Administratrice |
| M ^{me} Andrée Blanchet | Administratrice |
| M ^{me} Carolle Dussault | Administratrice |
| M. Pierre Pelletier | Administrateur |

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|
| M. Bernard Drouin | Président |
| M ^{me} Khadija Said | Secrétaire |
| M ^{me} Émilie Villeneuve | Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery |
| M ^{me} Anne Corriveau | Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy |
| M. Rémy Normand | Conseiller municipal, district du Plateau |

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

| | |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| M ^{me} Isabelle Darisse | Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne |
| M ^{me} Lorraine Guay | Secrétaire de soutien |

Quatre citoyens présents.

18-05-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Léonard, vice-président, souhaite la bienvenue à tous à cette cinquième rencontre de l'année du conseil de quartier.

M. Léonard lit l'ordre du jour. Au point 18-05-03, M. Doré demande de déplacer son plaidoyer pour la sécurité des piétons en début de rencontre.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec la modification.

18-05-02 Adoption et suivi des affaires découlant du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018

• Circulation et stationnement, rue William-Stuart : M^{me} Villeneuve

M^{me} Villeneuve étant absente, ce point est déplacé à la prochaine rencontre.

• Trafic sur des Grondines : M^{me} Darisse

M^{me} Darisse nous informe que le problème de la congestion sur la rue des Grondines a été présenté au Service des transports de la Ville. Après analyse des relevés de circulation dans ce secteur, il n'a pas été jugé opportun d'intervenir pour le moment.

L'analyse de la Ville s'est échelonnée sur six semaines. Elle ne permet pas de conclure à une problématique de circulation de transit. La rue des Grondines (orientation est-ouest) compte 26 résidences et est reliée à 5 rues avoisinantes (orientation nord-sud). Toute restriction à la circulation entraînerait plus de désavantages que d'avantages aux résidents.

M. Pelletier mentionne qu'il est possible de savoir, par le numéro de plaque, la provenance des autos qui y circulent.

M. Ouellet demande quels sont les paramètres qui ont été évalués?

M^{me} Dussault demande quels sont les critères définissant une rue achalandée et quelle est la grille d'analyse du Service des transports de la Ville?

M. Ouellet demande si la grille d'évaluation complétée pour la rue des Grondines est disponible? M^{me} Darisse répond que cette dernière information ne l'est pas.

M^{me} Darisse va transmettre les questions des membres du conseil de

quartier au Service des transports de la Ville. Ultérieurement, il serait possible d'inviter un technicien du Service des transports pour obtenir plus d'informations.

- **Rues conviviales : M^{me} Darisse**

M^{me} Darisse mentionne que le Service de la Planification, de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ) est actuellement en réorganisation. Une demande pour la présentation d'une séance d'information et d'échanges a été adressée au responsable du service des transports. Le dossier suit son cours.

- **Résolutions vélo libre-service, commerces de proximité et 311 : Mme Darisse**

M^{me} Darisse nous informe que :

- la résolution concernant le vélo libre-service a été transmise à la Table de concertation vélo (TCV);
- la résolution concernant les commerces de proximité a été acheminée au service des grands projets, Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ);
- la Ville a annoncé la mise en place d'une ligne dédiée aux commerçants.

D'autres aspects de la résolution seront couverts ultérieurement.

Étant donné que la demande concernant le service téléphonique 311 n'a pas fait l'objet d'une communication officielle (adoption d'une résolution), le CQSL procédera à l'adoption d'une résolution lors de la prochaine assemblée.

- **Prise d'acte du PV de l'AGA du 11 avril 2018**

Le conseil d'administration du CQSL prend acte du procès-verbal du 11 avril 2018.

- **Adoption du PV du 14 mars 2018**

M. Ouellet signale un doublon des résolutions 18-03-05 et 18-03-08: page 8, dans trésorerie, on enlève la résolution 18-03-08.

M. Léonard demande s'il faut inscrire les noms des personnes dans les résolutions. M^{me} Darisse va s'informer à nouveau à M^{me} Bucica mais propose le maintien de l'approche actuelle pour la présente rencontre.

RÉSOLUTION 18-05-01

CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DU 14 mars 2018, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE L'ADOPTER avec la modification.

- **Adoption du PV du 11 avril 2018, suivant l'AGA**

RÉSOLUTION 18-05-02

CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DU 11 avril 2018, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE L'ADOPTER.

18-05-03 Suivi des dossiers et autres points à l'ordre du jour

- Plaidoyer pour la sécurité des piétons circulant sur la rue Wilfrid Légaré

M. Michel Doré, résident de la rue Wilfrid-Légaré, présente et dépose un document intitulé « *Plaidoyer visant la sécurité des piétons en harmonie avec la présence de nombreux véhicules (autos, camions), rue Wilfrid-Légaré, principalement la section comprise entre la route de l'Église et la rue Landry* ».

Dans ce document, monsieur Doré dénonce le manque flagrant de gestion de cette section de rue qui met en péril les piétons. Il note l'absence de trottoirs; l'absence de débarcadère; le va et vient des camions de livraison qui desservent le restaurant Kimono et la SAQ; les moteurs des camions diesel qui tournent plusieurs minutes à l'arrêt; la réglementation autorisant le stationnement qui n'est pas respectée; l'absence de panneaux interdisant le stationnement en vue de faciliter le débarquement de marchandises.

Comme solution, il propose la création d'une voie à sens unique, la délimitation d'une zone débarcadère devant Le Boréal et l'aménagement d'un trottoir. Il demande à la Ville d'assurer au minimum le respect de sa réglementation et propose à celle-ci d'embaucher un étudiant pour constituer un dossier. Pour documenter sa présentation, M. Doré présente plusieurs photos illustrant les problèmes mentionnés.

M. Ouellet remarque que l'aménagement d'un débarcadère appartient au propriétaire. On note toutefois que ce type d'espace peut être municipal avec une réglementation horaire appropriée.

À un commentaire de M. Pelletier, M. Doré répond que tous ne sont pas d'accord avec la mise en place d'un sens unique.

M^{me} Darisse recommande à M. Doré de faire une requête au 311. Le texte de son plaidoyer peut être envoyé au 311@ville.quebec.qc.ca

M^{me} Dussault suggère à M. Doré d'en parler au syndicat des propriétaires et de déposer des plaintes par l'intermédiaire du service téléphonique 311.

M. Pelletier propose de dénoncer les infractions récurrentes.

M. Doré dit que 16 copropriétaires sur 34 sont d'accord avec le plaidoyer qu'il livre.

M. Walter ajoute que la densification sur la route de l'Église a favorisé l'achalandage et encouragé l'ouverture de commerces au rez-de-chaussée. Entre les boulevards Laurier et Quatre-Bourgeois, seulement deux rues, dont Wilfrid-Légaré sont sans trottoir. Il faudrait une normalisation dans ce secteur.

M^{me} Darisse propose que M. Doré intervienne rapidement auprès de la Ville dans le but d'obtenir une réponse rapidement.

Avant d'adopter une résolution, MM. Ouellet et Pelletier aimeraient développer une réflexion plus globale puisque cette problématique touche plusieurs secteurs du quartier.

M. Léonard propose une réunion de travail pour se pencher sur la question.

M^{me} Blanchet pense à priori à la sécurité à court terme, ensuite une réflexion plus globale s'impose pour l'ensemble du quartier. Il signale que des problèmes de circulation existent aussi sur la rue Montreuil.

M^{me} Darisse propose à M. Doré de faire une démarche au conseil d'arrondissement le 14 mai et de rencontrer les élus. M^{me} Dussault propose d'accompagner M. Doré.

M^{me} Darisse suggère d'envoyer une copie du plaidoyer à l'Arrondissement en mentionnant que le CQSL est soucieux de la sécurité du quartier et demande à l'Arrondissement d'effectuer le suivi.

RÉSOLUTION 18-05-03

CONCERNANT le plaidoyer visant la sécurité des piétons, rue Wilfrid-Légaré, présenté par M. Michel Doré le 9 mai 2018, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le CA du CQ Saint-Louis prenne acte du document déposé par M. Michel Doré et demande à M^{me} Darisse de l'acheminer à l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

La question de la densification et de l'aménagement sera examinée en profondeur lors d'une rencontre de travail ultérieur.

M. Doré conclut en disant que l'aménagement d'un débarcadère serait une solution envisageable à court terme.

• **Bâtisse en décrépitude à la tête des ponts (courriel de M^{me} Valérie Léger)**

M^{me} Darisse nous informe que le 1555 avenue des Hôtels est un dossier judiciairisé depuis 2008. Le propriétaire a été condamné à plusieurs reprises pour avoir enfreint la réglementation. Le 4 avril dernier, il a été reconnu coupable en récidive pour neuf infractions et le dernier constat d'infraction totalise une somme de 36 000 \$ plus les frais de cour. La Ville compte prendre tous les moyens légaux à sa disposition pour régulariser la situation.

M. Pelletier se questionne sur une nouvelle loi adoptée à l'Assemblée nationale qui donne plus de pouvoir à la ville dans les cas de propriétaires récalcitrants. Mme Darisse mentionne que le règlement n'est pas encore édicté et par conséquent, la ville ne s'est pas encore penchée sur son utilisation.

L'information sur ce dossier est disponible par l'entremise du service téléphonique 311 et sur la carte interactive de la Ville ainsi qu'au greffe de la ville de Québec qui, suite à une demande, peut fournir une copie du jugement.

• **Résumé rencontre du groupe Zéro déchet**

Le 12 avril dernier, M^{me} Dussault a rencontré le groupe Zéro déchet avec plusieurs représentants des conseils de quartier de la Ville de Québec. Ce groupe a demandé à la Ville de réduire les matières résiduelles acheminées à l'incinérateur. M^{me} Dussault précise que les discussions sur ce dossier ont été reportée en juin, car un sous-comité sera alors formé à cette fin, lequel proposera aux CQ une position qui pourra faire l'objet d'une résolution.

18-05-04 Questions et commentaires du public

Pas de questions ni commentaires.

M. Léonard nous informe qu'une journaliste du journal Le Soleil a demandé une rencontre avec le président du CQSL pour discuter de la question de la construction du Phare. Il suggère d'abord une rencontre informelle avec les membres du CA pour discuter de la position du CQ avec M. Drouin avant que ce dernier rencontre la journaliste.

18-05-05 Période d'information des membres du conseil municipal

M^{me} Darisse nous lit une note transmise par la conseillère :

« Étant donné que je suis absente ce soir, Isabelle a gentiment accepté de vous lire ce petit message. Beaucoup de belles nouvelles depuis l'AGA, voici une énumération des sujets que j'aurais abordé si je n'étais pas présentement entre Québec et Montréal pour aller assister à un colloque sur les rues commerciales :

- Consultations projet de transport structurant : 5 consultations, totalisant 1 355 citoyens présents et de ce nombre 620 citoyens concernaient notre arrondissement, je suis très fière de cette grande participation de notre secteur! S'ajoute à cela un questionnaire en ligne complété par 2 507 répondants.
- Forum sur la sécurité routière : C'est un sujet qui revient souvent, particulièrement dans les conseils de quartier, alors c'est extrêmement important pour les citoyens de répondre présent lorsqu'une occasion se présente d'en apprendre davantage sur le sujet. Environ 200 participants étaient présents.
- Distribution d'arbres : La distribution annuelle d'arbres aura lieu le samedi 12 mai, de 8 h 30 à 11 h. Quelque 2 000 arbres seront offerts aux citoyens dans six endroits répartis sur l'ensemble du territoire. Pour Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ce sera à la base de plein air de Sainte-Foy.
- Collecte des feuilles : Après un report... la collecte printanière des feuilles et des résidus de jardinage se déroulera jusqu'au 1er juin. Les résidus ainsi collectés sont valorisés par compostage pour la fabrication de copeaux de bois ou pour la naturalisation de sites miniers dégradés.
- Nettoyage des rues : débuté depuis le 30 avril, soyez vigilants, il y aura des interdictions de stationnement.
- Exposition : La Ville de Québec, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil de la Nation huronne-wendat invitent le public à découvrir l'exposition Ahchiouta'a qui raconte les Hurons-Wendat du Saint-Laurent, présentée jusqu'au 16 décembre 2018 à la Maison des Jésuites de Sillery. L'entrée est libre.
- Concours d'art public Bibliothèque Monique Corriveau : La Ville de Québec a annoncé récemment la lauréate du concours de médiation culturelle pour la bibliothèque Monique-Corriveau: il s'agit de l'artiste Giorgia Volpe.
- Ligne Info commerçants : J'ai procédé à l'annonce de la mise en place d'une nouvelle ligne d'information pour les commerçants,

le 418 641-6611. Ce nouveau service, la Ligne Info-commerçants, contribuera à traiter en priorité les appels des commerçants, constituant une part importante des demandes faites aux équipes de gestion du territoire des arrondissements. Ce guichet unique permettra un accompagnement optimal de cette clientèle pour fournir rapidement l'information demandée visant principalement l'urbanisme, le zonage, les permis, la réglementation et les programmes d'aide financière.

- Réfection des infrastructures : La Ville de Québec annonce un investissement de 113,5 M\$ dans ses réseaux routiers, d'aqueduc, d'égout et d'éclairage. Au total, 850 chantiers se déploieront sur le territoire de la ville de Québec cette année. Ceci représente une hausse du nombre de chantiers par rapport à l'an passé, mais une majorité de ceux-ci seront de courte durée.
- Ouverture des pistes cyclables : La Ville de Québec annonce qu'à compter de demain, les citoyens auront accès au réseau cyclable. Pour le nettoyage des pistes cyclables hors rue, il sera complété d'ici le 11 mai et pour les bandes cyclables sur rue, d'ici le 18 mai. Les cyclistes sont toutefois invités à circuler prudemment jusqu'à ce que les opérations de nettoyage soient terminées. L'ensemble du réseau, quant à lui, sera marqué et balisé d'ici la mi-juin.

Voilà! »

18-05-06 Fonctionnement du conseil

- **Correspondance**

- Dépôt de la revue Urbanité.
- La réservation de la salle multifonctionnelle est confirmée pour les réunions à venir. L'administration de la bibliothèque Monique-Corriveau demande que le montage et le démontage de la salle soit fait par des administrateurs durant des heures précises demandés (Le jour même et le lendemain).
- Invitation pour une conférence « Notre Eau potable, une ressource menacée. Le cas de la prise d'eau de la rivière St-Charles ». Elle a eu lieu le 22 avril dernier.
- Invitation du conseil Régional de l'environnement au « forum changements climatiques & transitions énergétiques, des pistes de solutions ». il a eu lieu le 26 avril à L'université Laval
- Invitation de Vivre en ville au 3eme Rendez-vous collectivités viables sous le thème « Réconcilier commerce et développement durable » pour le 10 mai au centre des sciences de Montréal.

- Vivre en ville lance sa nouvelle initiative « *Oui dans ma cour* » pour rallier citoyens, promoteurs et municipalités autour de projets novateurs de consolidation des milieux de vie.
- Rapport annuel 2017 du bureau de l'Ombudsman de la ville de Québec
- Courriel reçue de Mme Valérie Léger citoyenne demandant au CA du CQSL d'intervenir au sujet de la bâtisse en décrépitude à côté de l'aquarium. Elle parle de pollution visuelle à l'entrée de la ville. Ce point a été abordé plus haut au point 18-05-03.
- Lettre reçue de M Doré citoyen sur la rue Wilfrid-Légaré qui s'interroge sur les mesures de sécurité des piétons dans cette rue. Ce point a été abordé plus haut au point 18-05-03.

- **Trésorerie**

Le solde au 30 avril 2018 est de 1 251,50 \$.

RÉSOLUTION 18-05-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 80 \$ à Mme Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 9 mai 2018.

RÉSOLUTION 18-05-05

CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2018, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 37,28 \$ à M^{me} Carolle Dussault en remboursement des dépenses de logistique encourues.

RÉSOLUTION 18-05-06

CONCERNANT la mise à jour annuelle au registraire des entreprises, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser une dépense de 34 \$.

RÉSOLUTION 18-05-07

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 86,23 \$ à l'Institut Canadien de Québec pour les frais reliés à l'utilisation de la salle multifonctionnelle de la bibliothèque Monique-Corriveau suite à la prolongation jusqu'à 21h30 de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2018.

18-05-07 Divers

M. Léonard propose aux membres une rencontre informelle pour discuter notamment du projet Le Phare.

M^{me} Darisse nous informe que la Ville tiendra une consultation publique sur sa future politique de consultation publique. Elle demande aux anciens et nouveaux membres leurs commentaires sur la rencontre de ce soir.

18-05-08 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant complété, sur une proposition de M. Léonard, l'assemblée est levée à 20h 33.

Signé
Mario Léonard, vice-président

Signé
Walter Ouellet, trésorier